



CONSEIL
DE QUARTIER
DU CAP-ROUGE

PLAN DE QUARTIER DU CAP-ROUGE

Synthèse des commentaires de la population et projet d'orientations et d'objectifs

Préambule

En janvier 2007, le conseil de quartier du Cap-Rouge a entamé l'élaboration de son plan de quartier. La démarche est supportée par la Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement Laurentien et elle vise à planifier l'évolution du quartier et à définir les orientations que prendra l'administration en matière d'aménagement.

Afin que ces orientations reflètent les préoccupations et les intérêts du milieu, la population du quartier du Cap-Rouge a été invitée à s'exprimer par différents moyens :

- séance publique de remue-méninges : une invitation a été distribuée dans chaque foyer du quartier. Une quarantaine de personnes ont participé à la rencontre publique de travail qui s'est déroulée le 13 février 2007, de 19 h 30 à 22 h;
- sondage : à l'endos de l'invitation pour la séance de remue-méninges figurait un court sondage concernant les principales forces et faiblesses du quartier; 165 personnes ont rempli le sondage et l'ont retourné par télécopieur, par la poste ou en personne;
- questionnaire : un questionnaire plus élaboré a permis de recueillir les commentaires des membres du conseil de quartier ainsi que ceux de quelques citoyens qui se sont montrés intéressés à exprimer leur vision du quartier de façon plus détaillée. En tout, 28 personnes ont rempli ce questionnaire.

Ce document présente une synthèse des principaux commentaires émis lors de la séance de remue-méninges avec la population ainsi que dans les sondages et les questionnaires remplis. La synthèse prend la forme d'une série de constats formulés à l'intérieur de trois grands thèmes :

1. Habitations et commerces;
2. Environnement, loisirs et vie communautaire;
3. Circulation et transport en commun.

Les constats présentés ont permis d'identifier quelques enjeux qui devraient orienter les interventions municipales à court et à moyen terme. Un projet d'orientations et d'objectifs du plan de quartier est également présenté à la fin de ce document.

1. Habitations et commerces

CONSTAT GÉNÉRAL

La compilation des données du sondage révèle qu'un cadre de vie agréable et une bonne proximité des services sont des éléments particulièrement appréciés des citoyens. De plus, les résidants ont également fait part, en majorité, de leur appréciation du calme et de la tranquillité du quartier, ainsi que de la beauté générale de ce dernier.

Au niveau du cadre bâti plus spécifiquement, les éléments positifs prédominants sont la qualité de l'habitation (95 % des répondants) et la qualité architecturale des bâtiments (85 % des répondants). La qualité de l'affichage commercial (82 %) et la disponibilité des services et commerces de proximité (80 %) sont d'autres points positifs révélés par le sondage. Par ailleurs, 34 % des répondants considèrent que des améliorations pourraient être apportées en ce qui concerne la disponibilité des restaurants et la localisation des bars.

En ce qui concerne les lieux et bâtiments les plus importants du quartier selon les résidants, le Parc nautique est l'endroit qui se démarque suivi, dans l'ordre, par la bibliothèque Roger-Lemelin, le point de service Cap-Rouge et l'église Saint-Félix. Les secteurs commerciaux situés sur la rue Provancher, le mail Cap-Rouge et dans le secteur Charles-Albanel/Jean-Gauvin constituent également des pôles importants d'activités dans le quartier. Enfin, plusieurs suggestions ont été formulées en ce qui concerne des services qui pourraient se rajouter à ceux existants : garderies (près des écoles primaires), restaurant haut de gamme près du fleuve, bar laitier près du domaine de l'Érable-Rouge, lieux de rencontre et de socialisation pour les personnes retraitées, café-bistro (petit-déjeuner, détente le soir et la fin de semaine), centre de conditionnement physique, commerces touristiques et aspect visuel de la rue Provancher, marché public l'été, poissonnerie.

CONSTATS SPÉCIFIQUES ET ENJEUX

1.1 L'aménagement urbain et l'aspect général du quartier sont jugés satisfaisants par la majorité des répondants. Certaines suggestions d'amélioration sont formulées pour augmenter la qualité de l'environnement urbain du quartier.

- Éléments qui caractérisent le quartier ou le voisinage :
 - le tracel;
 - l'église Saint-Félix;
 - le Parc nautique;
 - le Vieux-Cap-Rouge;
 - les maisons Blanchette et Provancher;
 - le centre d'achat « Le Village ».

- Secteurs nécessitant des améliorations :
 - secteur du Vieux-Cap-Rouge (poursuivre le plan de mise en valeur);
 - secteur du mail (rehausser la qualité de l'architecture, améliorer l'éclairage et l'aménagement paysager);

- rue Saint-Félix, entre le Parc nautique et le boulevard Chaudière (aspect);
- bordure des plans d'eau (avoir accès aux rives de la rivière à partir du parc nautique) et à l'est de la rivière du Cap-Rouge;
- secteur voisin du site d'enfouissement (à aménager);
- secteurs résidentiels : des Sources (meilleure intégration au quartier, manque d'activités), domaine de L'Érable-Rouge; éviter la construction de « grosses » résidences sur de petits terrains, le manque d'espace entre ces dernières crée un ensemble bâti trop dense dans certaines rues;
- prévoir plus de lieux de rassemblement dans le quartier;
- accentuer la communication entre les résidents du Vieux-Cap-Rouge et l'ensemble des Carougeois (lien piétonnier entre le Parc de Chauray et le secteur du Vieux-Cap-Rouge).

1.2 Préoccupation pour un développement résidentiel harmonieux, en conservant la qualité des habitations et des aménagements et en tenant compte du phénomène du vieillissement de la population.

- Grande qualité des résidences unifamiliales récentes (après les années 50), autant en ce qui concerne leur qualité architecturale que leur état actuel; préoccupation pour un développement harmonieux et cohérent.
- Présence d'habitations à caractère patrimonial à conserver, entretenir et mettre en valeur (secteur du Vieux-Cap-Rouge, autres zones où les habitations sont assujetties à un P.I.I.A. et ont une valeur patrimoniale, au nord de la rue de la Poterie).
- On ne souhaite pas augmenter la hauteur permise dans le quartier. Secteur suggéré pour recevoir d'éventuels bâtiments en hauteur : nord-est du secteur Chaudière; crainte pour une augmentation des problèmes de circulation.
- Capacité limitée de loger des familles, mais logements existants de qualité; desserte en transport en commun problématique, logements locatifs peu adaptés pour familles nombreuses.
- Préoccupation pour offrir aux personnes âgées la possibilité de continuer de demeurer dans leur quartier; modifier le zonage pour s'adapter au phénomène du vieillissement de la population.
 - capacité pour loger les personnes âgées : peu de logements adaptés ou à prix modique disponibles;
 - grande ouverture pour l'implantation de maisons intergénérationnelles, selon les besoins exprimés (tous les secteurs s'y prêtent bien, lorsque la superficie du terrain le permet; privilégier le secteur Le Gendre);
 - endroits suggérés pour l'établissement de maisons d'hébergement pour personnes âgées : à proximité des services (boulevard Chaudière, rue Provancher, Promenade des Sœurs), dans le secteur à l'est du Faubourg-du-Cap, à l'entrée du secteur Le Gendre (terrains vacants), dans les secteurs plus âgés, au Manoir de la Rivière.
- Réticence concernant l'établissement de maisons de chambres (plus appropriées au centre-ville) ou d'hébergement pour personnes en situation d'aide (on mentionne l'existence du centre l'Escale). Une supervision et une gestion serrées étaient demandées. Le côté familial, tranquille et sécuritaire de la banlieue devait, selon eux, avoir préséance sur tout projet à venir.

1.3 Secteurs commerciaux

- Continuer la valorisation de la rue Provancher et de la rue Saint-Félix :
 - promouvoir l'esprit commerçant et encourager l'économie locale (promenade avec boutiques spécialisées et restaurants, lieu d'attraction : le Parc nautique);
 - mieux régler l'affichage, les façades, l'aménagement paysager et le stationnement dans ce secteur.
- Avenir incertain du secteur du boulevard Chaudière, un plan de mise en valeur serait à élaborer (conserver le bureau de poste, déménager la clinique médicale, améliorer l'architecture du secteur).
- Manque de certains types de commerces (restaurants de qualité supérieure, café-terrasses et lieux de distraction).
- Préoccupation pour un développement commercial respectueux envers les résidents (demande pour plus de café-terrasses et d'animation autour du Parc nautique, mais problème de bruit occasionné par les bars).

2. Environnement, loisirs et vie communautaire

CONSTAT GÉNÉRAL

La plupart des répondants semblent fiers de leur quartier et affirment avoir choisi d'y vivre pour son cadre de vie agréable, sa tranquillité et sa proximité avec la nature (la campagne en ville).

Une grande majorité des personnes identifient parmi les principales forces du quartier la propreté (92 %), la qualité des espaces publics (84 %) ainsi que le dynamisme de sa vie communautaire (87 %). Il sera donc important de préserver ces acquis.

On considère également, en proportion de 80 %, que les espaces verts sont bien répartis dans le quartier et que l'offre d'activités culturelles et de loisirs pour les différentes catégories d'âge est adéquate.

Enfin, 35 % des répondants souhaitent une meilleure vie de quartier et 25 % soulignent un problème de bruit dans certains secteurs.

CONSTATS SPÉCIFIQUES ET ENJEUX

2.1 L'accès au fleuve et à la rivière du Cap-Rouge constituent des atouts importants du quartier et doivent être conservés et mis en valeur. Il s'agit d'un point qui est ressorti à la fois dans les sondages et les questionnaires que lors de la séance de remue-méninges avec la population du quartier. Les principales améliorations touchent l'accessibilité et l'aspect visuel des aménagements.

- Le fleuve Saint-Laurent :
 - améliorer l'aspect visuel de l'entrée à la plage Jacques-Cartier (falaise, dissimuler les blocs de béton);

- favoriser l'accès au fleuve, privilégier l'accès à pied et à vélo; étudier la possibilité d'accès à la plage Saint-Laurent et d'aménagement d'une piste cyclable à la plage Jacques-Cartier.
- La rivière du Cap-Rouge :
 - privilégier l'accès à la rivière en poursuivant l'aménagement des berges (sentiers, passerelle, circuit piéton reliant la rivière au Parc nautique);
 - protection de la bande riveraine (réglementation, information et sensibilisation) et restauration des berges érodées;
 - sensibiliser la population afin de réduire ou d'éliminer l'utilisation des pesticides;
 - protéger les milieux humides, la faune et la flore dans la baie du Cap-Rouge.

2.2 Des espaces verts de qualité et un souci pour préserver l'équilibre entre le développement du quartier et la protection des boisés. La majorité des répondants au questionnaire (77 %) qualifient le couvert végétal du quartier de bon ou excellent; le pourcentage diminue légèrement lorsque les gens réfèrent à leur voisinage (72 %). Par ailleurs, 80 % des répondants au sondage jugent que les espaces verts sont bien répartis dans le quartier.

- Protéger les boisés (secteur Chaudière surtout) et être plus vigilant au sujet de la coupe illégale d'arbres; (30 % des gens considèrent que les mesures existantes ne suffisent pas pour protéger les arbres et le couvert végétal actuel).
 - sensibiliser les résidents par rapport à la coupe d'arbres;
 - encourager les résidents à planter des arbres.
- Privilégier les aménagements floraux aux entrées du quartier, sur les artères principales et dans d'autres espaces publics.
 - aménagements : mosaïques, bacs, paniers à fleurs;
 - endroits négligés : entrée secteur Le Gendre, Chaudière, secteur du Plateau (entrée Parc du Plateau, autres zones qui pourraient être fleuries).
- Utiliser de la végétation pour camoufler des endroits moins esthétiques (ex. : plantation de conifères autour du site d'enfouissement, plantation autour des piliers du tracel).

2.3 Présence de problématiques liées à la qualité de l'air et de l'environnement sonore.

- Le bruit :
 - 25 % des personnes ayant répondu au sondage signalent comme irritant la présence de bruit dans certains secteurs; 56 % des répondants au questionnaire considèrent que l'autoroute Charest constitue une nuisance pour les résidents avoisinants. Toutefois, plusieurs personnes remarquent que les nouveaux développements ont été faits trop près de l'autoroute.
 - Plusieurs commentaires portent sur l'importance des pratiques de bon voisinage (utilisation de la tondeuse à des heures raisonnables, aboiements de chiens).
 - Des commentaires plus ponctuels portent sur : l'utilisation du frein moteur par les camions (rue du Domaine), le bruit des thermopompes et du garage municipal (fondeuse à neige), les rassemblements de jeunes le soir dans les parcs ou sur des terrains vacants.

- La qualité de l'air : on mentionne des problématiques concernant deux aspects :
 - odeurs nauséabondes provenant du site d'enfouissement situé sur la rue de l'Hêtrière;
 - La formation de smog en hiver causé par l'utilisation intensive des poêles à bois; sensibilisation auprès des résidants à entreprendre.

2.4 Une bonne répartition des parcs et autres équipements municipaux. Toutes les personnes qui ont rempli le questionnaire et la plupart de celles qui ont répondu au sondage (80 %) estiment que les espaces publics (parcs, places publiques, etc.) sont bien répartis dans le quartier et dans leur voisinage.

- Le Parc nautique constitue un équipement majeur du quartier et un des piliers en termes d'animation et de détente.
- Compléter ou revoir l'aménagement de certains parcs; des commentaires ont été formulés lors de la séance de remue-méninges ainsi que dans les sondages et questionnaires :
 - parc de l'Érable-Rouge;
 - sentiers et jeux plus sécuritaires au parc des Écores;
 - falaise et parc Cartier-Roberval;
 - aménagements floraux au parc du Plateau;
 - aménager un parc à chiens (encourager l'initiative citoyenne dans ce genre de projets).
- Améliorer la surveillance et l'entretien des parcs.
 - on signale quelques problèmes de flânerie et de vandalisme. Toutefois, 86 % des gens considèrent qu'il n'y a pas de problème de graffitis;
 - encourager la formation de comités de bénévoles pour la surveillance et le nettoyage des parcs et des espaces verts;
 - aménager un parc de la jeunesse.
- Piscine extérieure : plusieurs personnes souhaiteraient avoir accès à un tel équipement dans le quartier.
- Développer le centre communautaire (locaux de théâtre, salles de rencontres, locaux organismes, etc.).

2.5 Une vie communautaire dynamique et une animation urbaine discrète et respectueuse des résidants.

- Vie sociocommunautaire : le milieu communautaire constitue une véritable force du quartier, il est très dynamique et répond grandement aux besoins du quartier (questionnaires : 87 %);
 - Préserver cette force; soutenir et encourager le bénévolat;
 - encourager des initiatives telles : le club Famille et bazar-bébé, fête de quartier, école d'été du Vieux-Cap-Rouge;
 - faire la promotion des activités des organismes (journal de quartier).
- Vie de quartier et animation urbaine.
 - sondages : 35 % des répondants considèrent que la vie de quartier est déficitaire;
 - questionnaires : 86 % ne souhaitent pas qu'il y ait davantage d'animation urbaine dans le quartier.

Compte tenu du caractère résidentiel du quartier, la vie de quartier ne semble pas constituer une des forces. Toutefois, les répondants ne semblent pas

considérer que cela constitue un problème. Au contraire, l'animation urbaine devrait être respectueuse de la quiétude des résidents.

- Les activités devront être orientées vers le patrimoine historique et naturel du quartier (circuits pédestres, animation dans les parcs) afin de préserver le sentiment d'appartenance au quartier.
- Suggestions pour organiser une vente de garage, un jardin communautaire et un marché public en été.

2.6 Une offre de loisirs adéquate pour toutes les clientèles.

- Activités encadrées :
 - l'offre d'activités de loisirs est jugée adéquate tant pour les jeunes (80 %) que pour les adultes (77 %) et les aînés (79 %);
 - bibliothèque : équipement et programmation appréciés; augmenter les heures d'ouverture.
- Activités libres :
 - patinage : meilleur équilibre entre les heures de patinage libre et de hockey;
 - tennis : aménagement d'un terrain dans le secteur Les Sources;
 - ski de fond : offre déficitaire dans le quartier; possibilité d'aménager un sentier dans le secteur de la rue des Carougeois;
 - accès à des espaces de rencontres et d'échanges;
 - lien cyclable entre la plage Jacques-Cartier et le boulevard du Versant Nord (par la rue Blaise-Pascal).

3. Circulation et transport en commun

CONSTAT GÉNÉRAL

La qualité et la sécurité des voies publiques sont jugées comme étant bonnes par une majorité (environ 60 %) des répondants aux diverses consultations. Cependant, une très forte proportion des répondants (environ 40 %) souhaitent des améliorations significatives notamment en ce qui concerne la sécurité routière, piétonne et à vélo.

Pour le transport en commun, c'est majoritairement (environ 60 %) que la population du quartier le juge inapproprié et inefficace.

CONSTATS SPÉCIFIQUES ET ENJEUX

3.1 Dans l'ensemble, le **réseau routier est jugé convenable et bien entretenu** par la majorité des répondants aux différentes consultations. Les améliorations souhaitées touchent la fluidité de la circulation, l'aménagement et l'entretien de certaines rues et artères :

- le boulevard Chaudière : finaliser son aménagement, au moins jusqu'à l'avenue Le Gendre et procéder à son embellissement;

- l'ajout de voies de sortie ou d'entrée dans le quartier : un lien avec Sainte-Foy (ex. : prolongement de Mendel), un accès plus direct avec Duplessis. La poursuite des développements résidentiels dans le secteur Chaudière risque d'entraîner des problèmes majeurs;
- l'entretien des rues plus anciennes (avant 1970);
- réaménagement de certaines artères et/ou intersections stratégiques : Chaudière /Provancher (lignes), Charles-Albanel/Jean-Gauvin (voie additionnelle en direction nord et réaménagement de la première portion en direction sud), Chaudière/Saint-Félix, etc.

3.2 Une sécurité piétonne déficiente dans le quartier

- Dans le questionnaire : 36 % des répondants la jugent non conviviale;
- dans le sondage : 38 % des répondants jugent qu'elle doit être améliorée et 46 % jugent que les aménagements pour piétons doivent être améliorés.

Les principales raisons invoquées :

- La vitesse excessive des véhicules :
 - sur les principales artères comme Chaudière, Promenade-des-Sœurs, Saint-Félix, Jean-Gauvin/du Domaine, Robert-L.-Séguin, Provancher;
 - sur les rues « secondaires » comme des Carougeois, Jean-Charles-Cantin, François-Lemire, Ernest-Fortier, Charles-Albanel (particulièrement la zone scolaire), etc.
- L'absence d'aménagement piétonnier à certains endroits stratégiques notamment dans les secteurs commerciaux et récréatifs (ex. : traverses piétonnières, trottoirs, etc.) : Chaudière, Parc nautique, Promenade-des-Sœurs, Onésime-Voyer, Jean-Charles-Cantin, etc.

3.3 Un réseau cyclable à compléter et plus ou moins sécuritaire

Pour 38 % des répondants au sondage, le réseau n'est pas bien intégré à celui de la ville, alors que pour 35 %, la circulation à vélo n'est pas sécuritaire. Les principales raisons invoquées à ce constat ont trait :

- au partage de la rue pour la circulation automobile et à vélo (étroitesse de pistes cyclables, manque de signalisation, manque de respect des automobilistes : Saint-Félix, Côte de Cap-Rouge, Chaudière, Promenade-des-Sœurs, Provancher, etc.);
- au partage de la piste cyclable par les piétons et les cyclistes : Onésime-Voyer, Jean-Gauvin/du Domaine, etc.;
- à l'absence de pistes cyclables sur certaines artères achalandées : Robert-L.-Séguin, viaduc Le Gendre, Capitaine-Bernier, de la Rivière, de la Poterie, etc.;
- au manque de respect de la part des automobilistes : stationnement sur les pistes, droit de passage aux intersections;
- à l'absence et/ou difficultés dans les liens avec les réseaux de la ville : dans l'axe nord-sud, Sainte-Foy et Saint-Augustin, boulevard Champlain, etc.

3.4 Une sécurité routière à améliorer

Près de 50 % des répondants au sondage soulignent que la sécurité routière est à améliorer dans le quartier et on constate que très souvent, les améliorations souhaitées sont en lien avec la sécurité des piétons et des cyclistes :

- vitesse excessive sur plusieurs artères principales : Saint-Félix, Chaudière, Promenades-des-Sœurs, Robert-L.-Séguin, du Domaine/Jean-Gauvin, etc.;
- réaménagements souhaités à certaines intersections ou endroits stratégiques (voir points précédents).

3.5 Un réseau de transport en commun ne répondant pas aux besoins

Le réseau de transport en commun est, selon les différentes consultations, un irritant majeur pour la population du quartier :

- la priorité #1 lors de la séance de remue-méninges du 13 février;
- pour 42 % des répondants aux questionnaires et 68 % des répondants au sondage, le réseau ne répond pas aux besoins et doit être amélioré.
- On mentionne des problèmes au niveau notamment de la fréquence (particulièrement en dehors des heures de pointe), des transferts, inégalité du service selon les secteurs (ex. : nouveaux secteurs résidentiels comme l'Érable-Rouge et Les Sources), et des circuits (ex. : centre d'affaires Duplessis).
- Utilisation de véhicules plus petits pourrait être privilégiée selon le volume d'utilisateurs.

3.6 Stationnement

Cet aspect ne semble pas problématique dans l'ensemble. Les seuls endroits pouvant nécessiter des améliorations sont ceux des environs du Parc nautique et celui de l'église, où les gens ne respectent pas la période des offices, ce qui pose un problème sérieux aux paroissiens.

PLAN DE QUARTIER DU CAP-ROUGE PROJET D'ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

Orientations	Objectifs
HABITATIONS ET COMMERCES	
1. Assurer une bonne gestion du cadre bâti passé, actuel et futur.	1.1 Maintenir une bonne qualité des logements et des habitations. 1.2 Exercer une vigilance pour un développement harmonieux et équilibré du quartier.
2. Améliorer l'aspect et rendre plus conviviales les artères commerciales.	2.1 Améliorer les cours avant des immeubles bordant les artères commerciales et améliorer l'affichage commercial. 2.2 Revitaliser le boulevard Chaudière.
3. Poursuivre les efforts de mise en valeur du Vieux-Cap-Rouge sur les plans culturel, commercial, patrimonial et récréatif.	3.1 Évaluer l'applicabilité des recommandations du rapport Roche sur la mise en valeur du Vieux-Cap-Rouge. 3.2 Supporter la mise en application des recommandations retenues.
ENVIRONNEMENT, LOISIRS, VIE COMMUNAUTAIRE	
4. Protéger et mettre en valeur le cadre naturel du quartier.	4.1 Poursuivre les efforts de protection et de mise en valeur du fleuve et de la rivière du Cap-Rouge.
	4.2 Aménager ou entretenir les espaces vacants, le milieu naturel et les espaces boisés.
	4.3 Poursuivre les efforts d'embellissement du quartier.
5. Offrir un milieu de vie de qualité pour la famille et les différentes catégories d'âge.	5.1 Éliminer ou atténuer les différentes formes de pollution ou d'irritants causés notamment par les odeurs et le bruit.
	5.2 Maintenir et améliorer les équipements existants et créer un pôle d'activités culturelles, récréatives et touristiques, notamment le Parc nautique et le parc Cartier-Roberval.
	5.3 Privilégier les activités d'animation orientées notamment vers le patrimoine historique et naturel du quartier et les familles.
	5.4 Encourager les pratiques de bon voisinage.
CIRCULATION ET TRANSPORT EN COMMUN	
6. Améliorer la sécurité sur les voies publiques du quartier et la fluidité de la circulation.	6.1 Réduire la vitesse des véhicules dans les rues du quartier.
	6.2 Rendre les voies publiques plus sécuritaires pour les piétons et les cyclistes.
	6.3 Améliorer certains aspects du réseau routier.
7. Faciliter l'utilisation du transport en commun.	7.1 S'assurer de la disponibilité d'un réseau de transport répondant aux besoins du milieu (fréquence, transfert et circuits).